

Quelques réflexions sur l'état d'avancement du
Compte Satellite de l'Economie Sociale

Par Bernard DROMAIN
Conseiller technique de la Délégation à
l'Economie Sociale

Le monde de l'Economie Sociale fait l'objet d'une littérature très abondante, mais difficilement utilisable pour le statisticien qui cherche avant tout à quantifier les phénomènes et à les mettre en catégories. Les différentes contributions aux colloques de l'ADDES sont très intéressantes parce qu'elles sont orientées vers des préoccupations qui sont celles du statisticien. Il m'a semblé, peut-être par honnêteté intellectuelle, que je devais, avant d'apporter ma contribution au Compte Satellite, faire le point sur les différents travaux de l'ADDES.

Il n'est peut-être pas inutile par ailleurs de redire, sans trop s'étendre, ce qu'est un compte satellite de l'Economie Sociale, parce que en dehors du cadre de l'ADDES, j'ai constaté que ce problème suscitait une grande ambiguïté.

Je me suis aussi engagé, en temps qu'utilisateur d'informations, à faire une petite synthèse sur le thème de ce cinquième colloque de l'ADDES concernant les statistiques régionales et les statistiques nationales.

Enfin, et pour en terminer, il s'agit d'envisager de la façon la plus concrète possible l'orientation qu'on doit donner aux travaux du compte satellite.

INTRODUCTION

1. Les travaux réalisés dans le cadre des colloques de l'ADDES.
2. Qu'est ce qu'un compte satellite de l'Economie Sociale.
3. Statistiques régionales et nationales.
4. Les travaux à venir du compte satellite.

1. Les travaux réalisés dans le cadre des colloques de l'ADDES.

Les différentes communications réalisées dans le cadre de l'ADDES montrent qu'il existe là un stock de connaissances qui n'est pas négligeable pour la confection du compte satellite, même si certaines données ne sont pas directement utilisables :

- En particulier, un cadre comptable du compte satellite de l'Economie Sociale, qui peut être utilisé et développé en fonction des besoins qui apparaîtront.
- Une nomenclature des associations qui peut être expérimentée dans le cadre du compte satellite, et éventuellement enrichie et améliorée.
- S'agissant des associations, qui posent problème, tant au niveau de leur définition qu'au niveau de leur évaluation, on dispose de nombreux articles qui balayent à la fois les problèmes théoriques et statistiques. On connaît également la manière dont la comptabilité nationale traite les associations dans ses comptes. On les retrouve à la fois dans le compte des ménages (associations de moins de deux salariés), dans les sociétés (associations ayant une production marchande), dans les administrations publiques (associations dont les ressources sont principalement publiques) et dans les administrations privées (associations ayant une activité non marchande, et n'entrant pas dans les autres définitions). Nous verrons dans la deuxième partie que les frontières entre compte satellite et comptabilité nationale doivent être cernées avec précision.

Toujours dans le domaine des associations, de nombreux travaux pour tenter d'évaluer le stock d'associations existantes à partir de techniques originales, ont été réalisés. Dans ce domaine on est dans le flou le plus complet, car il n'existe aucune possibilité d'appréhender les cessations d'activités.

Le problème de l'emploi a été bien couvert, et le travail bénévole dans les associations a donné lieu à des évaluations et à des recherches qui pourront être exploitées dans le cadre du compte satellite.

- S'agissant enfin des statistiques disponibles dans les grands fichiers de l'INSEE, il existe plusieurs diagnostics faits à des périodes différentes et qui montrent tous que l'Economie Sociale y est très mal appréhendée. Cela probablement parce que les grands fichiers de l'INSEE visent principalement à alimenter un système d'informations aboutissant à la comptabilité nationale. Il en résulte, je pense, qu'une chose se situant à la périphérie d'un système statistique type INSEE peut être mal appréhendée, mal classée, sans dommage pour le système statistique. Or, dans le cadre de l'Economie Sociale, ce qui était périphérique devient central, ce qui était accessoire devient fondamental. Pour être plus concret, et pour prendre un exemple, on peut bâtir une bonne comptabilité nationale sans connaître le nombre des associations, mais on ne fera jamais un bon compte satellite de l'Economie Sociale sans cette information.

2. Qu'est ce qu'un compte satellite de l'Economie Sociale

Pour bien comprendre tous les aspects d'un compte satellite, il faut se reporter au cadre central de la comptabilité nationale qui est sensé retracer tous les flux économiques, mesurables en termes monétaires, pour une année de référence. Le système de comptabilité nationale tel qu'il est utilisé actuellement en France provient en fait d'un système normalisé qui a été mis en place au niveau des Nations-Unies dans le but très louable de favoriser les comparaisons internationales.

Le risque d'une telle démarche est d'alourdir le système, parce que dans les négociations on n'a pas pu arbitrer entre plusieurs conceptions, et qu'on a souvent juxtaposé plusieurs systèmes. Alors qu'on disposait dans l'ancien système de comptabilité nationale d'un outil à la fois bien adapté aux institutions et aux besoins des utilisateurs, dans le nouveau système normalisé, apparaissent des concepts théoriquement très élaborés, mais qui sont difficilement compréhensibles pour des utilisateurs, même compétents.

D'où une prise de conscience des comptables nationaux qui cherchent à se mettre à la portée de leurs utilisateurs en mettant en place de nouvelles présentations :

- Ce sera le cas des systèmes intermédiaires qui sont une présentation des comptes dans la logique et le cadre comptable des fournisseurs d'informations. Par exemple le système intermédiaire des entreprises est présenté selon la logique du plan comptable général en vigueur, mais toutes les corrections faites pour le cadre central sont réalisées dans cette présentation. Cependant, les comptables nationaux se sont aperçus que même ces comptes intermédiaires étaient insuffisants pour satisfaire la clientèle dans de nombreux domaines, parce que le champ économique de la comptabilité nationale était trop limitatif dans certains cas.
- L'apparition des comptes satellites vise à remédier à cet inconvénient. En effet, si un compte satellite doit être bien accroché au compte central au niveau de certains flux économiques qu'il possède donc en commun avec le compte central, il doit par ailleurs décrire des événements qui n'ont pu l'être par le cadre central. Par exemple, la population de travailleurs, les chômeurs, le nombre de lits d'hôpital, etc ... Il faut donc, et cela est peut être la spécificité d'un compte satellite, faire l'inventaire des besoins d'informations et des moyens (statistiques) de les satisfaire.
- Le compte satellite de l'Economie Sociale s'inscrit donc dans la logique que nous venons de décrire. Sa spécificité viendra plutôt du domaine propre de l'Economie Sociale qui est très particulier parce que très disséminé et hétérogène malgré la présence de mouvements.

D'autres avant moi en ont fait la remarque, l'Economie Sociale est peu habituée à fournir des chiffres et peu habituée à utiliser des chiffres. Il semble déjà que la demande qui commence à se faire jour en matière de comptes satellites, soit multiforme. Il faudra donc faire des choix qui seront forcément réducteurs, on ne pourra rendre compte de la totalité de la vie associative en particulier. Sans parler de la contrainte

statistique qui impose l'existence de chiffres pour réaliser des comptes.

3. Statistiques régionales et nationales

Le thème de ce quatrième colloque de l'ADDES est de présenter des travaux sur des statistiques régionales et départementales, et des statistiques nationales. Il s'agit donc pour moi de porter un jugement sur ces travaux en fonction de leur utilisation éventuelle dans le cadre du compte satellite de l'Economie Sociale.

- S'agissant des statistiques nationales figurant aux grands fichiers de l'INSEE, il semblerait qu'elles ne soient pas utilisables pour la confection du compte satellite, du moins dans leur forme actuelle. Même la mise en place d'une nouvelle nomenclature des codes juridiques apporte, semble-t-il, plus de confusions qu'elle ne résout de problèmes. Face à ce vide statistique, il faut bien convenir qu'on est pris de vertige tout au moins lorsqu'on a la responsabilité du compte satellite.
- S'agissant des statistiques régionales, on pourrait penser qu'elles pourraient être une alternative intéressante.

Pour être utilisables à l'échelon national, il faudrait que la couverture de la totalité du territoire soit réalisée, que les méthodes utilisées soient normalisées ainsi que la présentation des résultats. Bien sûr on est loin du compte, et les responsables de l'INSEE vous dirons que cette démarche est lourde, longue et coûteuse.

Alors bien sûr, il n'est pas interdit de faire de la statistique de l'Economie Sociale à l'échelon local, et il est fort compréhensible que les responsables locaux de l'Economie Sociale veuillent avoir une connaissance de leur domaine. La Délégation à l'Economie Sociale se doit d'accompagner ces initiatives en mettant à leur disposition une méthodologie commune d'enquêtes et une ou plusieurs nomenclatures.

Aussi pour le présent, face au vide statistique qu'on a pu constater, il sera peut être possible d'utiliser ces travaux régionaux, mais à condition qu'on dépasse un peu l'aspect inventaire pour déboucher sur une statistique plus complète.

4. Les travaux à venir du compte satellite

S'agissant de la méthode de travail, les insuffisances constatées dans l'appareil statistique entraînent une remise en cause de la voie qu'on pensait la plus rationnelle pour réaliser le compte satellite, à savoir, le branchement de la DIES sur les grands fichiers de l'INSEE, un micro-ordinateur fonctionnant comme terminal.

Il a donc été décidé de s'orienter vers une solution plus pragmatique qui consiste à recenser les informations disponibles à l'INSEE, dans les ministères techniques, auprès des mouvements et dans les colloques ADDES, et de réaliser avec des moyens très empiriques une véritable maquette d'un compte satellite. Il est certain que les chiffres qui y figureront auront une signification toute relative, et devront donc obligatoirement être utilisés en conséquence.

L'avantage d'un tel système est tout d'abord de permettre d'envisager un démarrage relativement rapide des travaux et de disposer d'une base qui sera révisée mais qui permettra de tester les informations disponibles, de faire des estimations raisonnées lorsque cela sera nécessaire, mais aussi et surtout d'orienter la recherche et les travaux statistiques à venir.

Le champ qui a été retenu pour l'élaboration de la maquette du compte a été simplifié (voir tableau annexe) :

- Pour les mutuelles, on retiendra les mutuelles de prévoyance liées à la FNMF et la FMT et les assurances à caractère mutuel du GSCAM.
- Pour les coopératives, on retiendra les différentes familles de coopératives telles qu'elles sont définies par leurs mouvements.
- Pour les associations, on ne retiendra que les associations loi 1901 et on fera des évaluations pour trois grands domaines :
 - . le tourisme social,
 - . l'action sanitaire et sociale,
 - . l'enseignement.

Pour couvrir ces associations, on essaiera d'avoir des informations sur les plus grosses, de façon à couvrir 80 % à 90 % du champ.

Les travaux relatifs à la maquette du compte satellite pourraient alors débiter par les assurances à caractère mutuel sur lesquelles on dispose d'informations fiables.

Toute cette démarche qui vise en fait à parer au plus pressé n'exclut pas une orientation des travaux à plus long terme. Il s'agirait alors d'améliorer considérablement le système statistique de l'Economie Sociale, et d'en faire une véritable base de données pour le compte satellite. On peut espérer que les mouvements et les services statistiques joueront le jeu avec la Délégation à l'Economie Sociale, chacun apportant sa contribution à l'édifice.

Comparaison des champs de la Comptabilité Nationale
et du Compte Satellite de l'Economie Sociale

Comptabilité Nationale

(Activité non isolée)

Mén Ménages
 SQS Sociétés et quasi-sociétés
 APU Administrations publiques
 APRI Administrations privées
 ASS Assurances
 IC Institutions de crédit

Mén
SQS
APU
APRI
SQS
ASS
APU
IC

Compte Satellite

ASSOCIATIONS
COOP
MUTUELLES
Banques de l'Economie Sociale

Associations de moins de deux salariés
 Associations ayant une production marchand
 Associations dont les ressources principales viennent de l'Etat
 Associations ayant une production non marchande

Assurances à forme mutuelle
 Mutuelles de Prévoyance

Diverses banques de l'Economie Sociale